

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 3 Juin 2021

Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2021-03-10-COMMANDE PUBLIQUE (1.3) – ZIA GONDREVILLE
FONTENOY-COMPTRE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉ 2020**

DATE DE CONVOCATION : 27 MAI 2021

DATE DE PUBLICATION : 08 JUIN 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, Avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PEVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPAS Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, BELLINASSO Alain, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Géraud), HARMAND Alde (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LE PIOUS LYDIE (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), BONJEAN Myriam, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), MANGEOT Etienne, LAGARDE Stéphanie, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	PICARD Denis, SEGALT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPAS Isabel, ROSSO Michel, JOUBERT, Roger MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Géraud, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	10 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLLET Thierry
<u>Nombre de présents :</u>	61 présents
<u>Nombre de votants :</u>	71 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 08/06/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20210603-2021_03_10-

Vu les dispositions de l'article L 1523-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de concession d'aménagement conclue le 1^{er} mars 2016 par laquelle la SOLOREM a été chargée, par le Syndicat Mixte, de l'aménagement de la ZIA de Gondreville-Fontenoy.

Vu l'avenant à la convention de concession d'aménagement actant le transfert de concédant signé le 31 juillet 2018 entre le Syndicat Mixte, la CC2T et la SOLOREM

Ce CRAC comporte :

- un bilan prévisionnel actualisé mentionnant d'une part l'état des dépenses et des recettes réalisés au 31 décembre 2020, et l'estimation des dépenses et recettes restants à réaliser, le plan de trésorerie faisant apparaître l'échéancier des dépenses et des recettes;
- une note de conjoncture explicative ;
- un tableau des acquisitions et des cessions immobilières réalisées pendant l'exercice considéré.

Une synthèse de la note de conjoncture est soumise à l'examen du Conseil Communautaire.

	Dernier bilan approuvé € HT	Nouveau Bilan € HT	Réalisé au 31/12/2020 € HT
DEPENSES	15 339 703	15 339 703	6 172 865
Etudes	150 000	150 000	63 778
Foncier- appropriation sol	343 907	343 907	95 129
Reprise actif net ancienne concession	3 980 921	3 980 921	3 980 921
Travaux et honoraires	8 421 097	8 421 097	1 712 793
Charges non individualisables	250 000	250 000	86 154
Fonds de concours	750 342	750 342	0
Frais de gestion	993 436	993 436	148 226
Frais financiers	450 000	450 000	85 865

	15 339 703	15 339 703	4 185 167
RECETTES			
Cessions	12 312 882	12 281 027	1 126 491
Participation acquéreur	130 000	130 000	130 000
Participations et recettes diverses		31 855	31 855
Subventions	2 896 821	2 896 821	2 896 821
Participation du concédant			

L'évolution du bilan est liée à une augmentation des recettes due à des ventes de terrains plus importantes qu'escompté et à des dépenses prévisionnelles de travaux ajustées en fonction des besoins constatés.

Le bilan prévisionnel est équilibré sans participation financière de la collectivité.

Les dépenses à venir sur la zone concernent :

- Travaux de viabilisation de deux parcelles
- Aménagement d'un giratoire
- L'entretien des surfaces non commercialisées.

Faits marquants 2020

- Cession à la société ARGAN,
- Cession d'un terrain agricole situé hors ZAC à M WENSKE

- Cession à la SCI YAVIN (OJIREL)
- Continuer les négociations avec les prospects,
- Travaux de prolongation des réseaux humides vers le futur terrain LIDL
- Etude création nouveau giratoire

Perspectives 2021

- Signature des compromis avec des prospects.
- Cession de terrains pour viabiliser le terrain LIDL
- Travaux de création d'un nouveau giratoire et plantations le long de la RD afin de limiter l'impact visuel de la zone sur la commune de Fontenoy-sur-Moselle.

Situation financière

En 2017, un prêt à moyen terme d'une durée de 5 ans pour un montant de 1 500 000 € a été signé par l'aménageur. La Région Grand Est s'est portée garante pour un montant égal à 80% du montant du prêt.

La SOLOREM sollicite l'autorisation de la CC2T pour faire appel à un crédit relais à hauteur de 1 500 000 €, mobilisable en fonction des besoins réels de trésorerie de l'opération.

La note de conjoncture complète est disponible sur simple demande auprès du service développement économique.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve le compte-rendu annuel d'activité de concession d'aménagement de la ZIA Gondreville-Fontenoy au 31 décembre 2020.**
- **Autorise Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.**
- **Autorise la SOLOREM à faire appel à un crédit relais à hauteur de 1 500 000 €, mobilisable en fonction des besoins réels de trésorerie de l'opération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX